Table des matières

Autres affections de longue durée (dont 31 et 32) non repérées dans le cadre de cette cartographie ---------- 2
Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques --------- 7
Autres affections de longue durée hors liste (31) ---------- 12
Autres affections de longue durée pour polypathologie (32) ---------- 17
Paraplégie ---------- 22

Autres affections de longue durée (dont 31 et 32) non repérées dans le cadre de cette cartographie

Au régime agricole en 2024

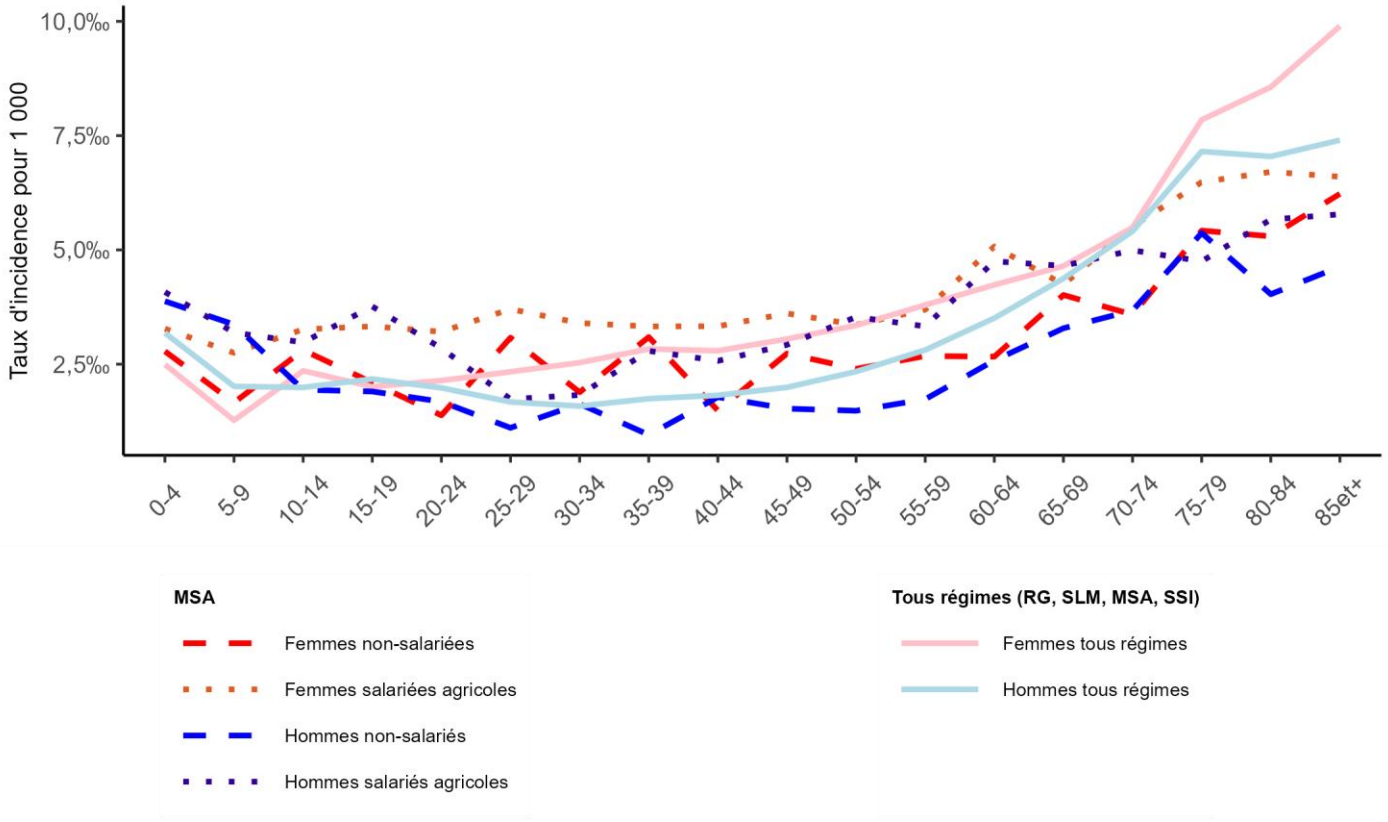
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 70 344
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 5,05 %
- Taux de prévalence : 25,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 10 367

- Âge moyen : 65,7 ans – Âge médian : 72 ans
- Répartition hommes / femmes : 46,6 % / 53,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 57,3 % / 42,7 %

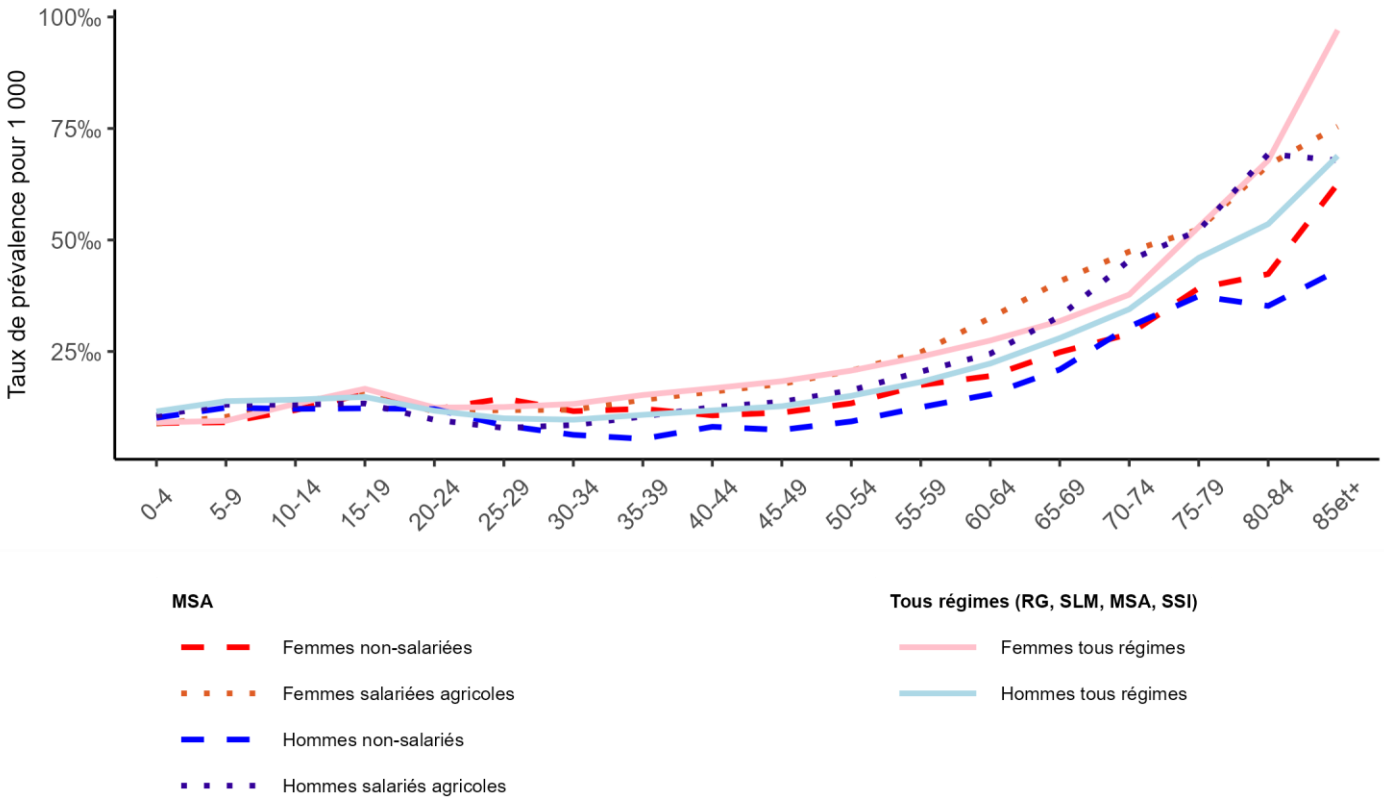
- Coût : 189 664 515 €, soit 1,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



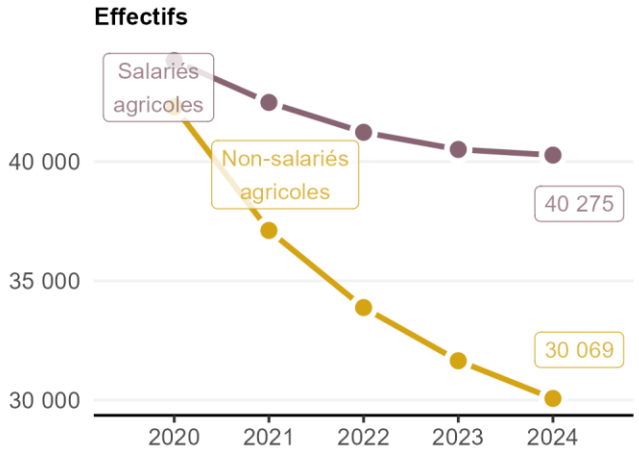
Source SNDS : Exploitation MSA

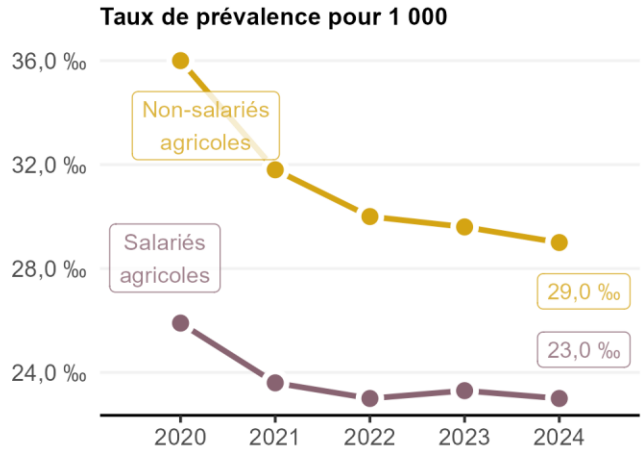
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	17 573	72,1	***
	Salariées	20 015	100,8	Non significatif
	Total	**37 588**	**85,0**	***
Hommes	Non-salariés	12 496	74,3	***
	Salariés	20 260	107,5	***
	Total	**32 756**	**91,8**	***
Total	Non-salariés	30 069	73,0	***
	Salariés	40 275	104,0	***
	Total	**70 344**	**88,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



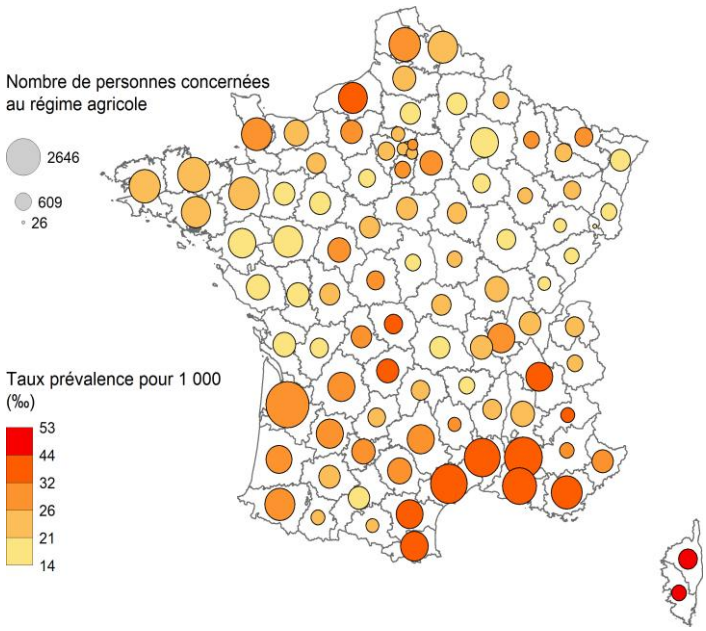


Source SNDS : Exploitation MSA

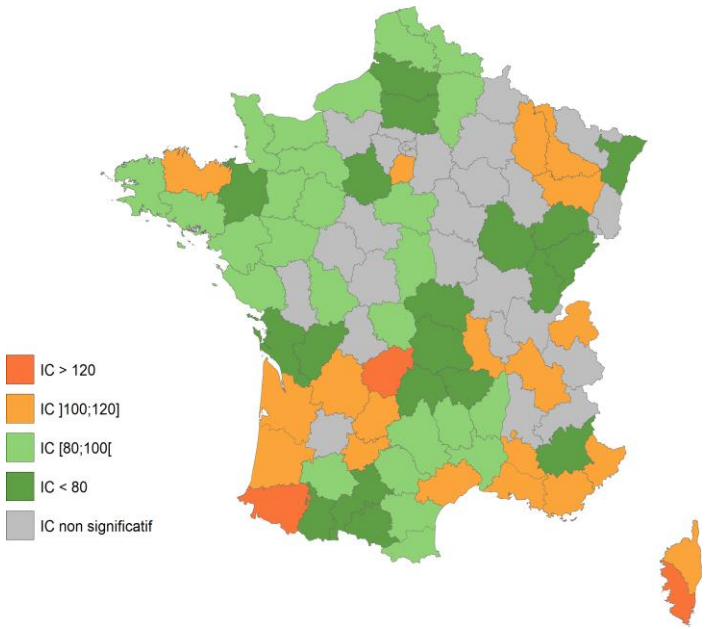
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



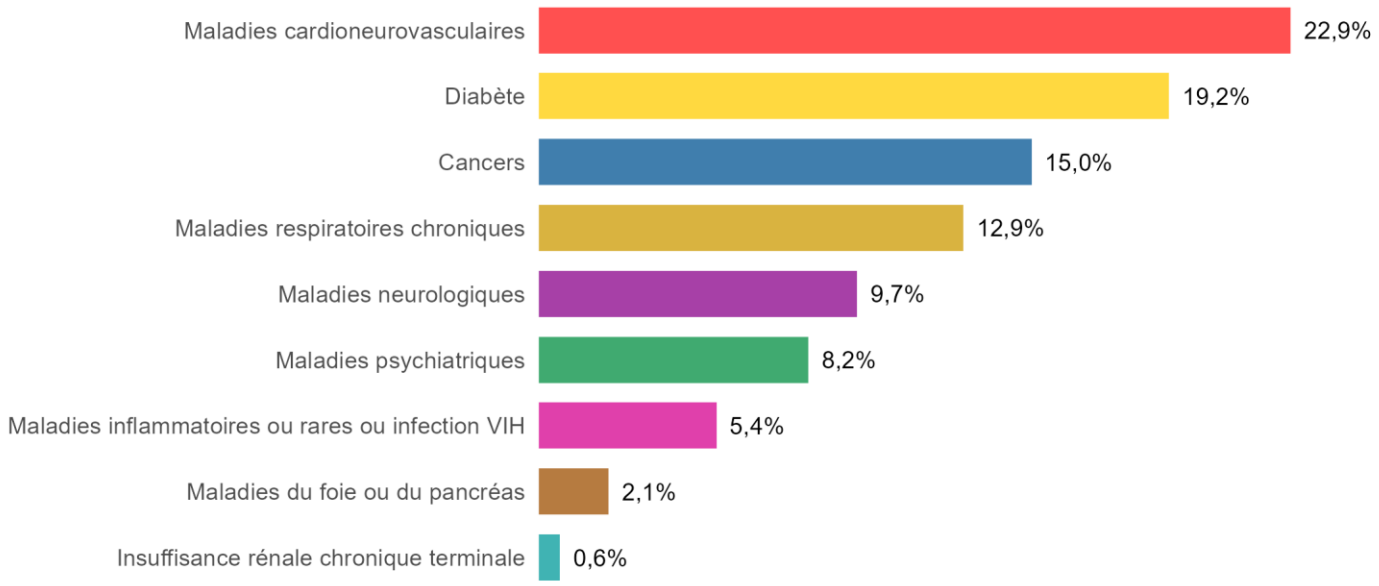
Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

62,9 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée (dont 31 et 32) non repérées dans le cadre de cette cartographie*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres affections de longue durée (dont 31 et 32) non repérées dans le cadre de cette cartographie (ALD_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques

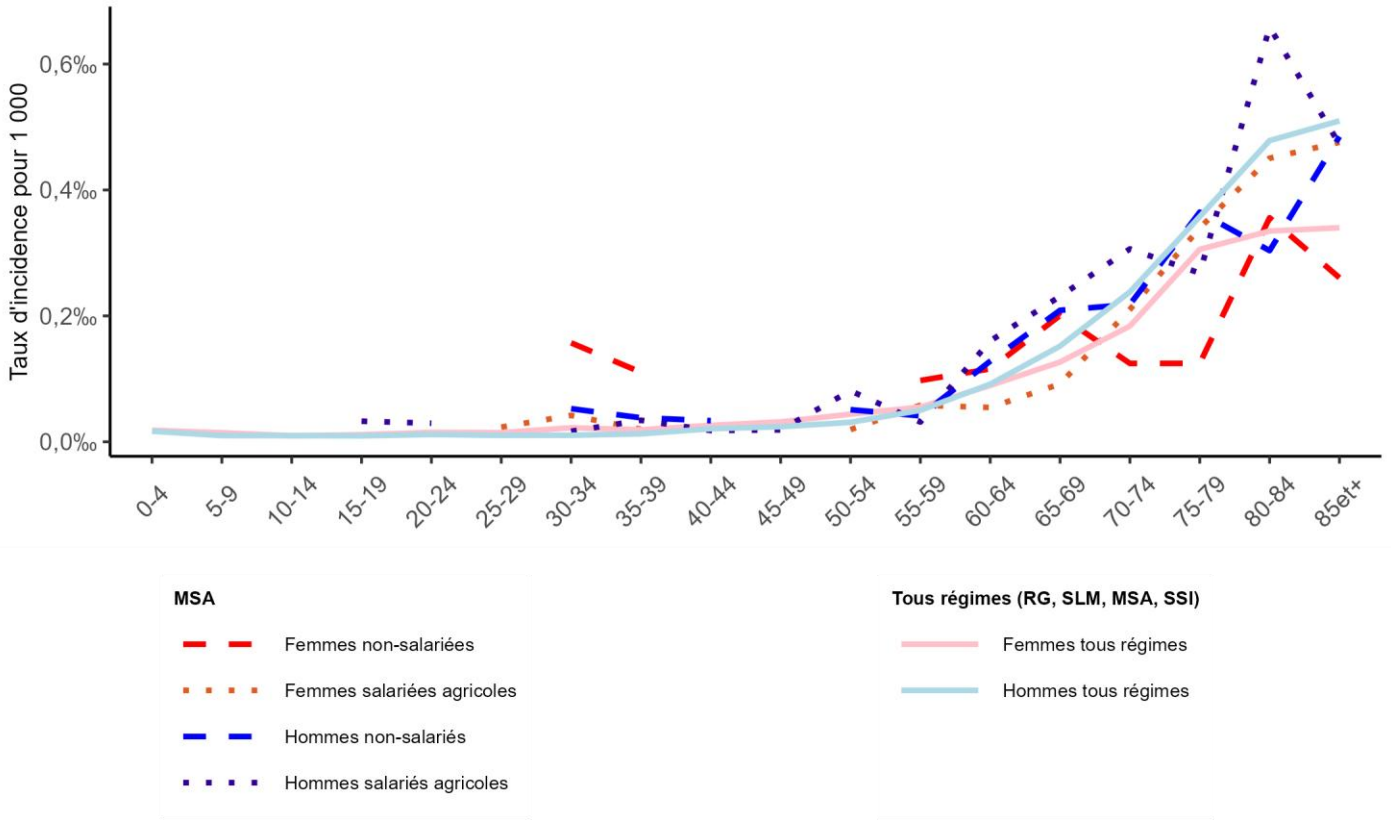
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 287
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,56 %
- Taux de prévalence : 0,8 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 349

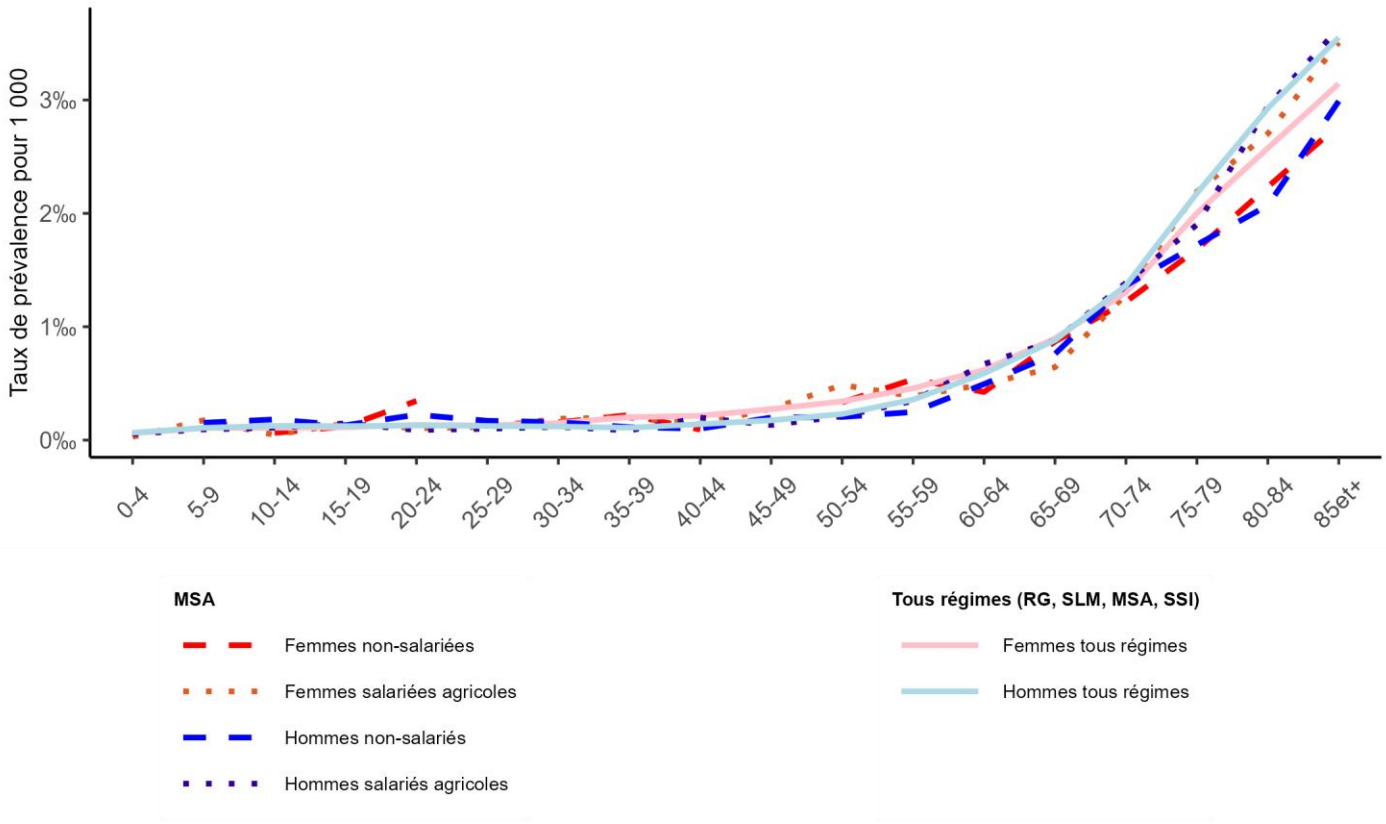
- Âge moyen : 76,0 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes / femmes : 47,7 % / 52,3 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 43,4 % / 56,6 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



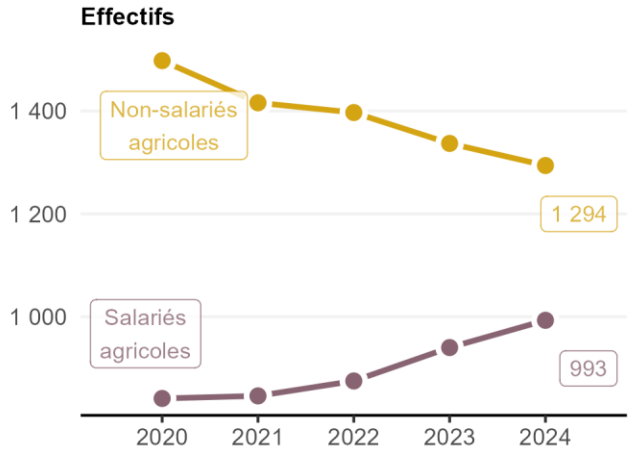
Source SNDS : Exploitation MSA

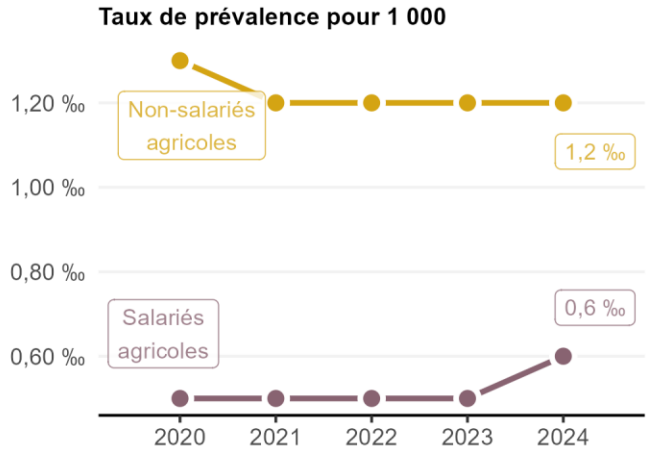
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	724	94,1	Non significatif
	Salariées	471	99,3	Non significatif
	Total	**1 195**	**96,1**	**Non significatif**
Hommes	Non-salariés	570	88,0	***
	Salariés	522	98,2	Non significatif
	Total	**1 092**	**92,6**	**
Total	Non-salariés	1 294	91,3	***
	Salariés	993	98,8	Non significatif
	Total	**2 287**	**94,4**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



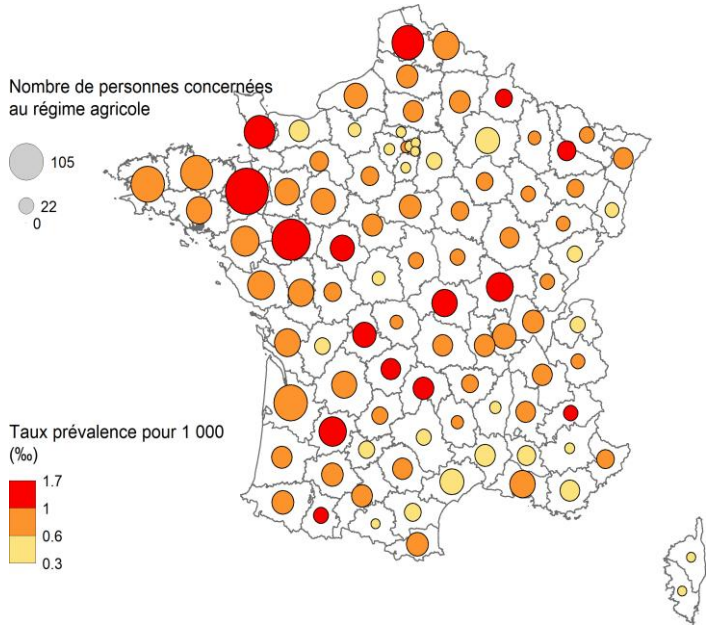


Source SNDS : Exploitation MSA

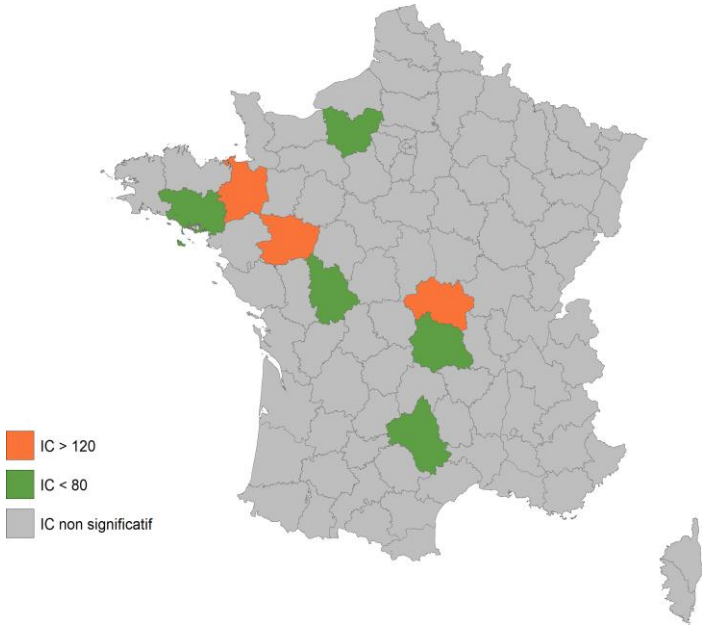
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

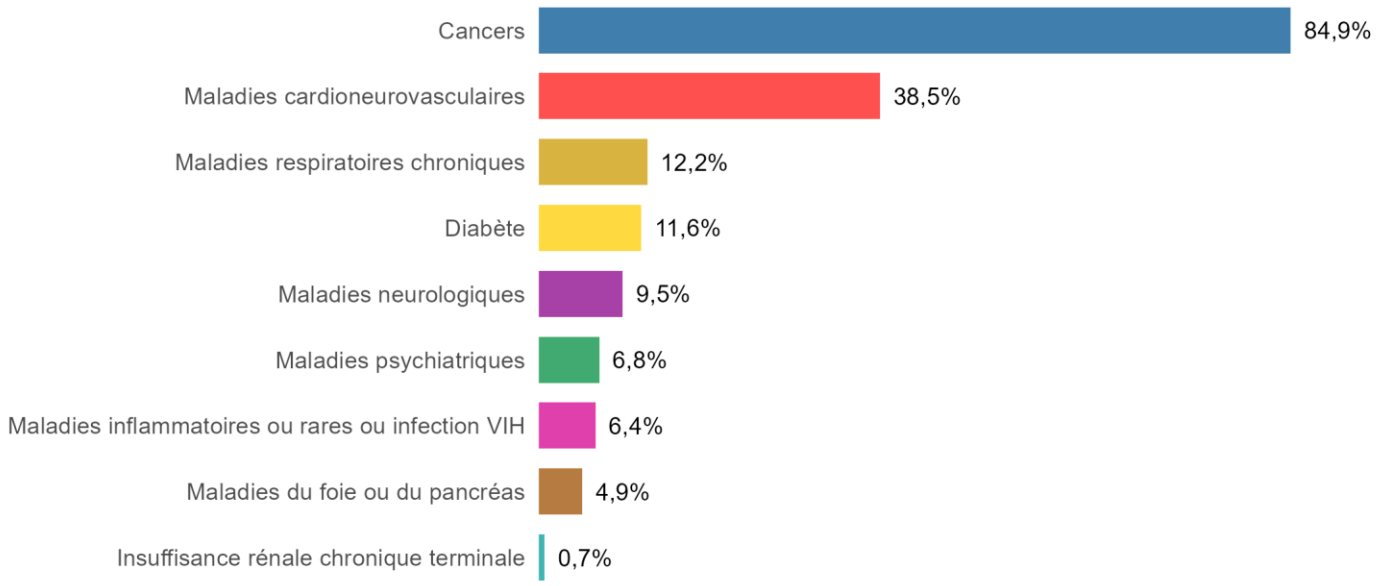


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

92,9 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques (ALD_A02_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres affections de longue durée hors liste (31)

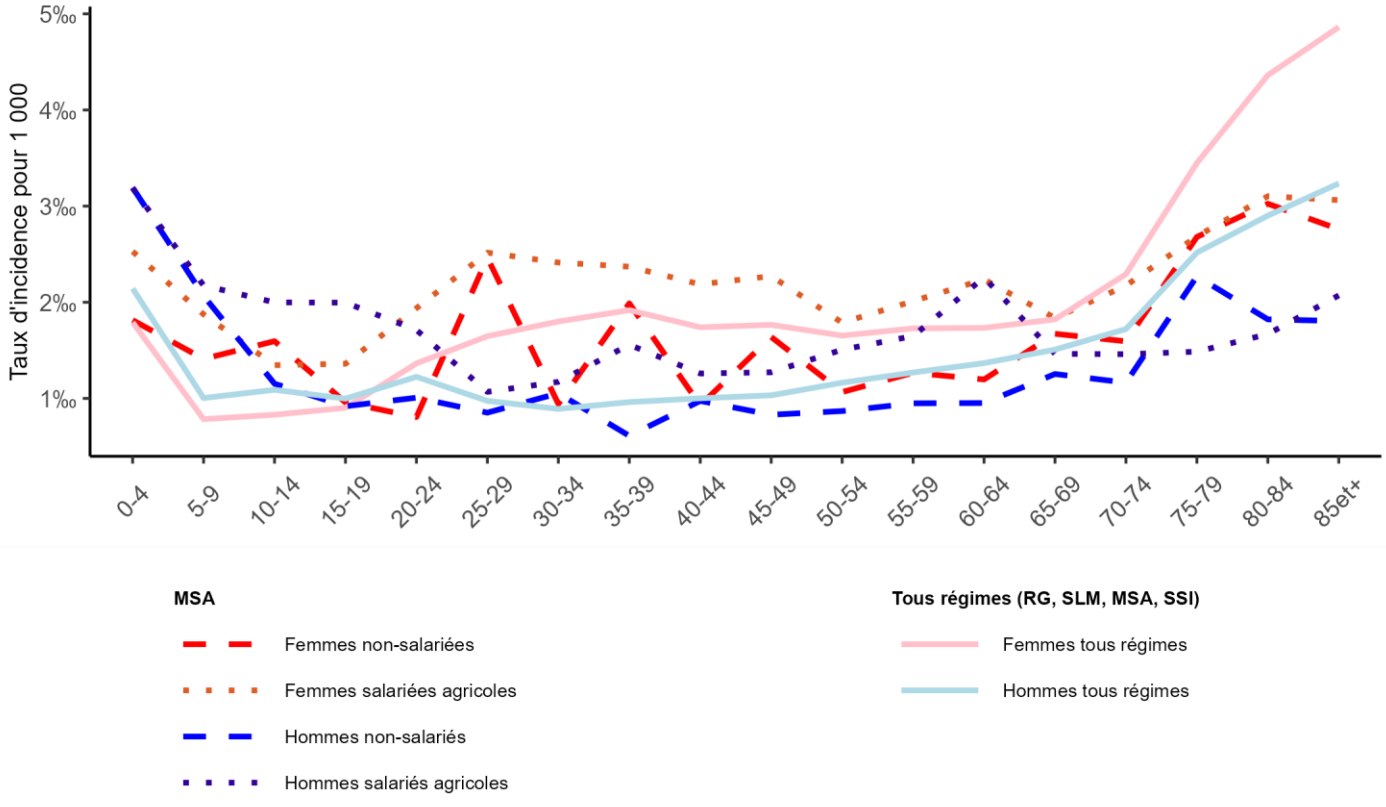
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 29 299
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 7,88 %
- Taux de prévalence : 10,5 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 5 082

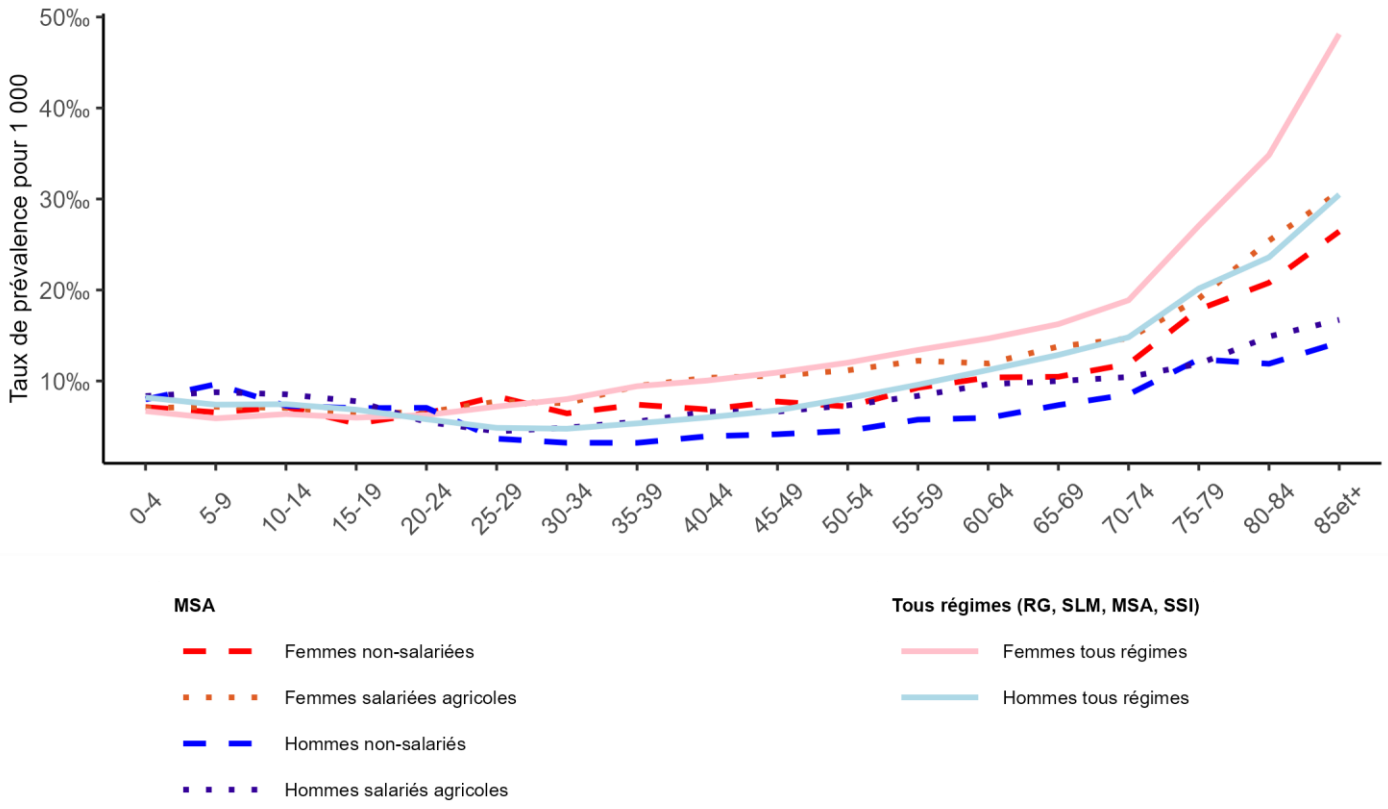
- Âge moyen : 60,8 ans – Âge médian : 67 ans
- Répartition hommes / femmes : 42,1 % / 57,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 57,1 % / 42,9 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



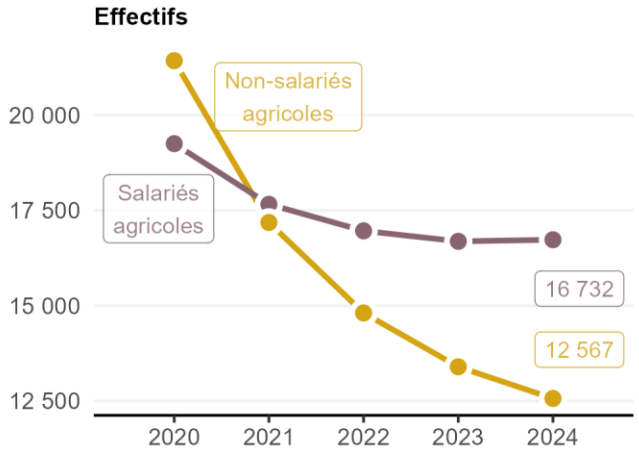
Source SNDS : Exploitation MSA

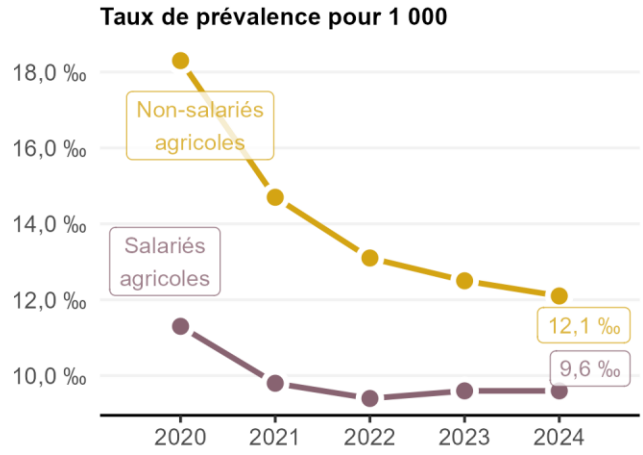
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	7 915	64,2	***
	Salariées	9 049	85,8	***
	Total	**16 964**	**74,1**	***
Hommes	Non-salariés	4 652	59,7	***
	Salariés	7 683	84,5	***
	Total	**12 335**	**73,1**	***
Total	Non-salariés	12 567	62,5	***
	Salariés	16 732	85,2	***
	Total	**29 299**	**73,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



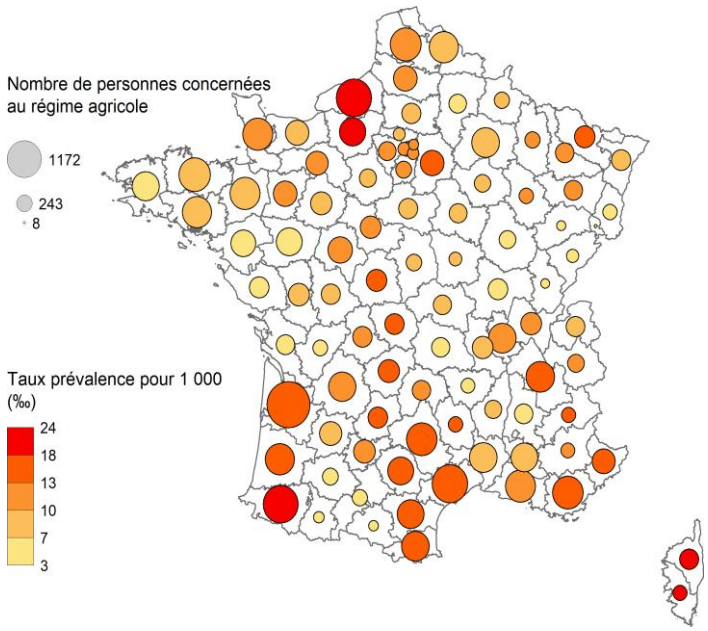


Source SNDS : Exploitation MSA

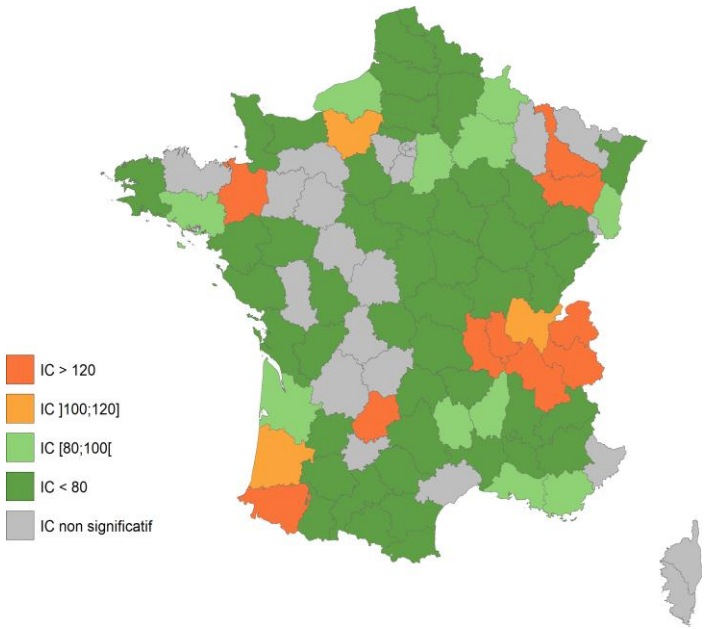
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

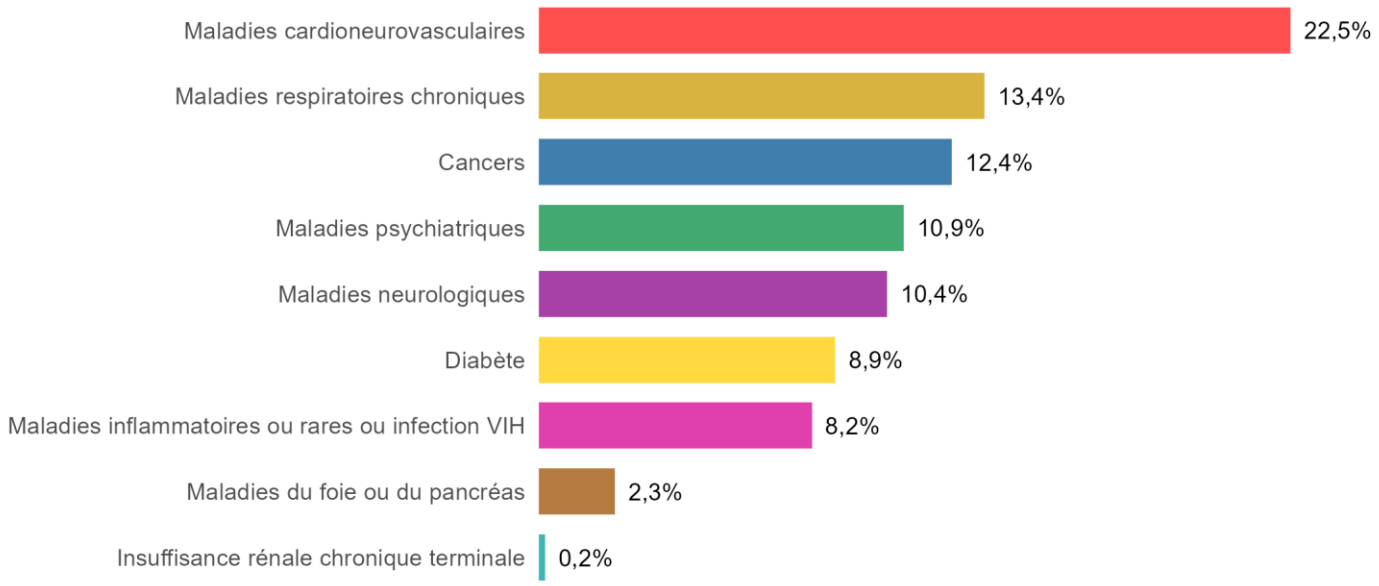


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,8 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée hors liste (31)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres affections de longue durée hors liste (31) (ALD_A31_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres affections de longue durée pour polypathologie (32)

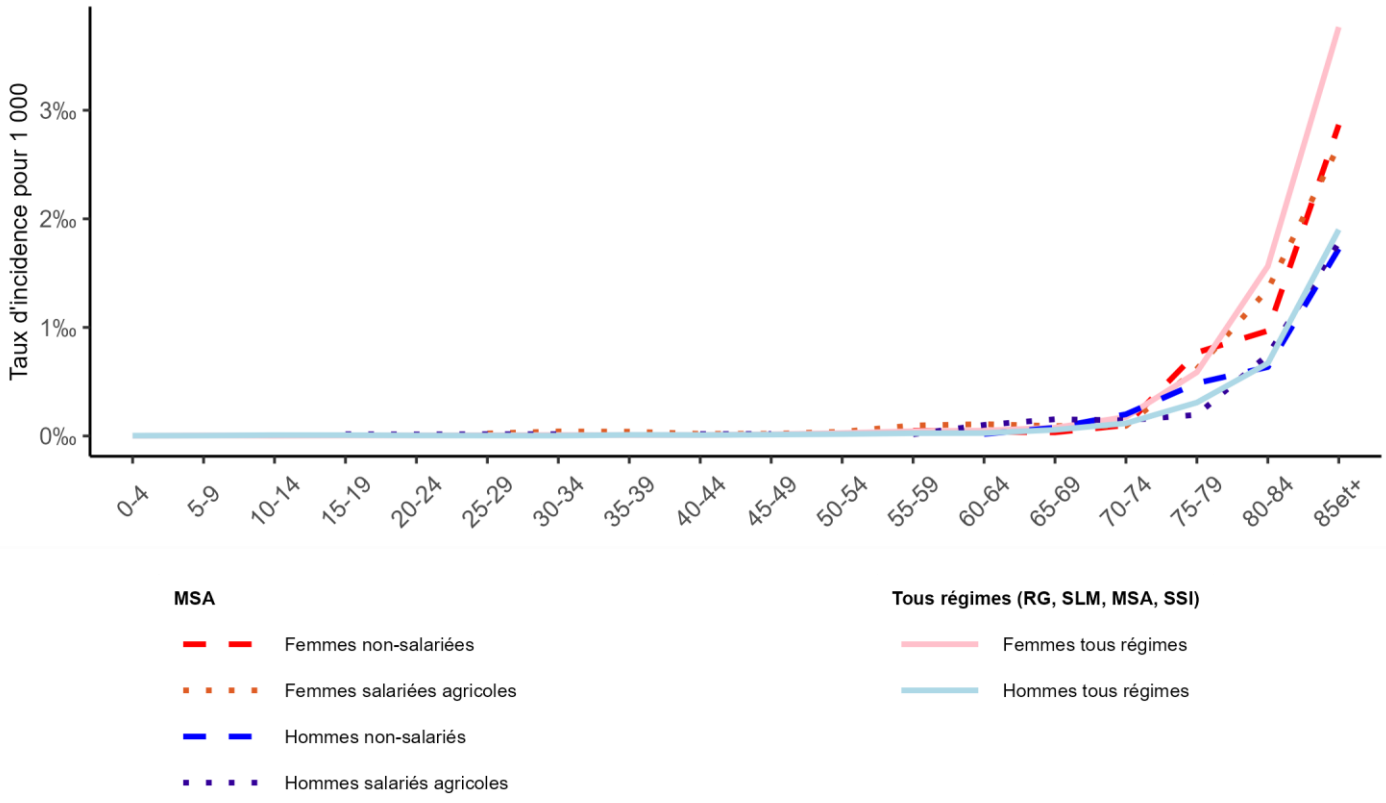
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 6 058
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,22 %
- Taux de prévalence : 2,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 988

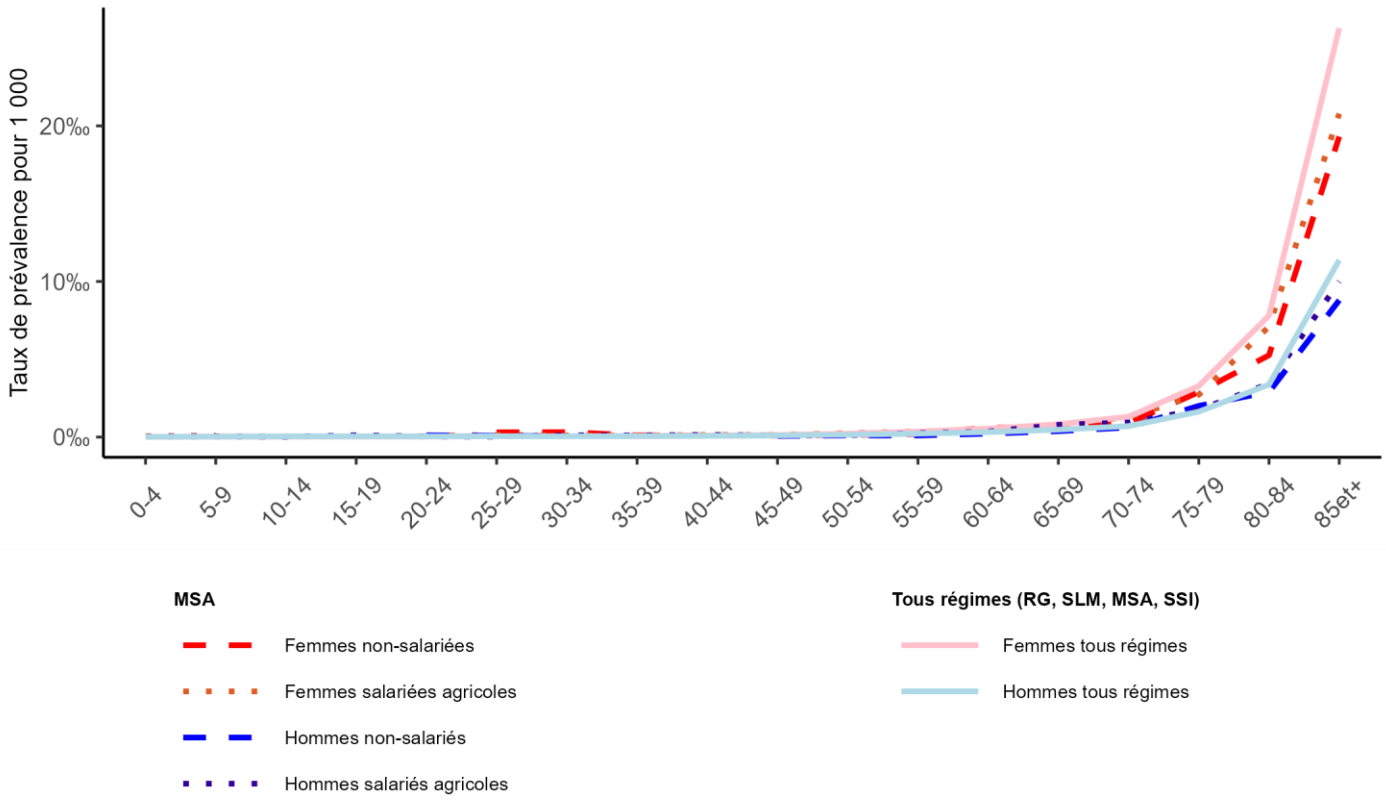
- Âge moyen : 87,3 ans – Âge médian : 90 ans
- Répartition hommes / femmes : 25,7 % / 74,3 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 28,7 % / 71,3 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



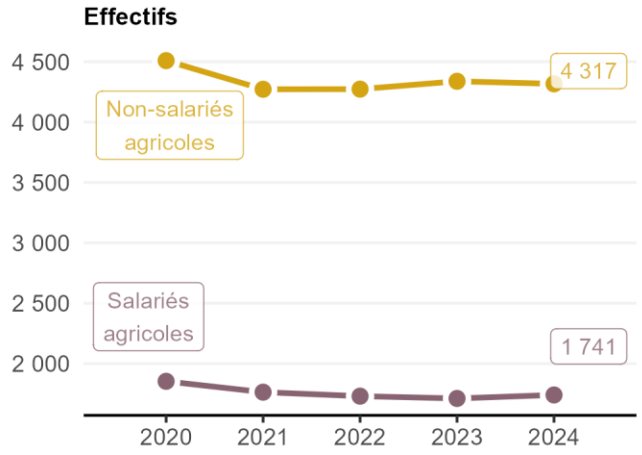
Source SNDS : Exploitation MSA

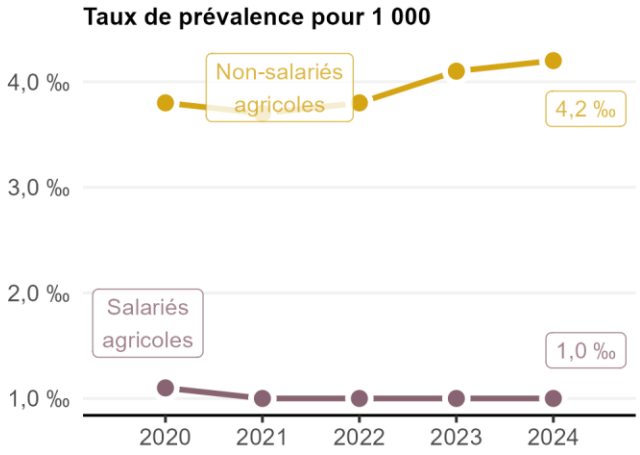
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	3 379	77,9	***
	Salariées	1 124	84,9	***
	Total	**4 503**	**79,5**	***
Hommes	Non-salariés	938	86,2	***
	Salariés	617	103,8	Non significatif
	Total	**1 555**	**92,4**	***
Total	Non-salariés	4 317	79,6	***
	Salariés	1 741	90,7	***
	Total	**6 058**	**82,5**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



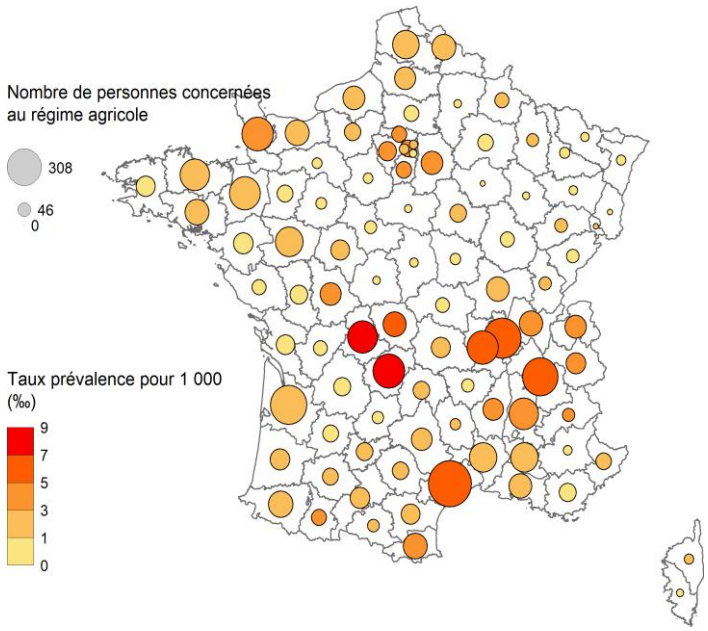


Source SNDS : Exploitation MSA

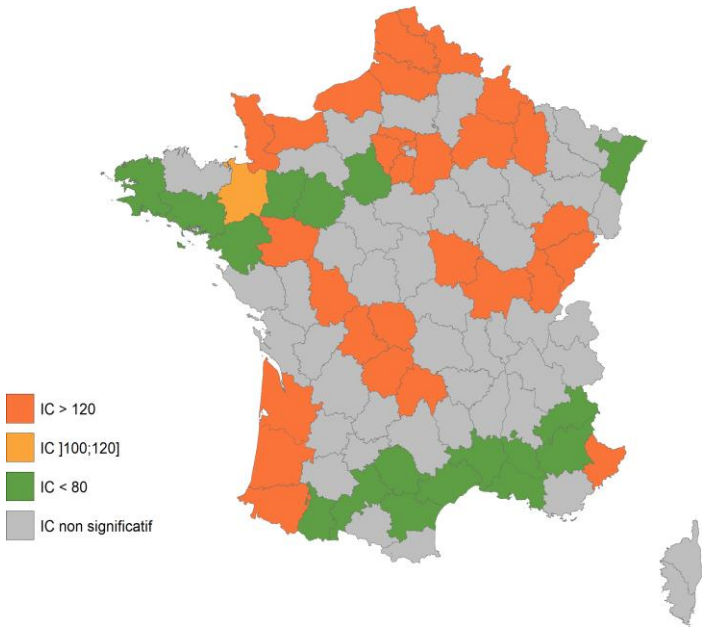
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

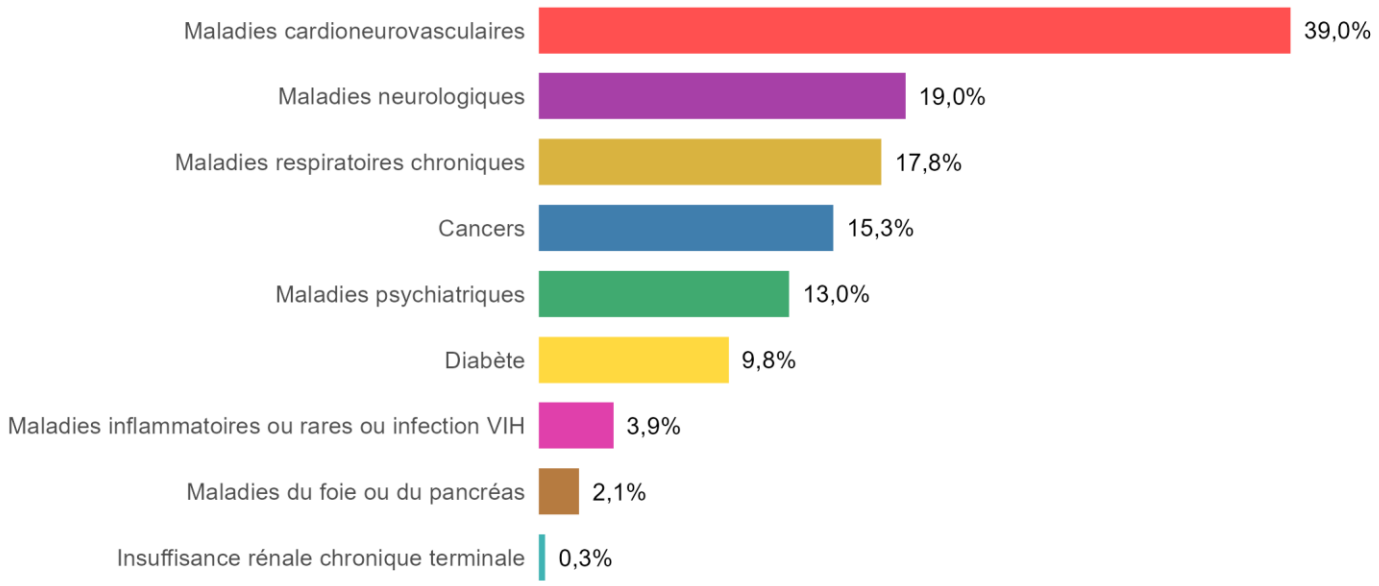


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

76,9 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour polypathologie (32)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres affections de longue durée pour polypathologie (32) (ALD_A32_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Paraplégie

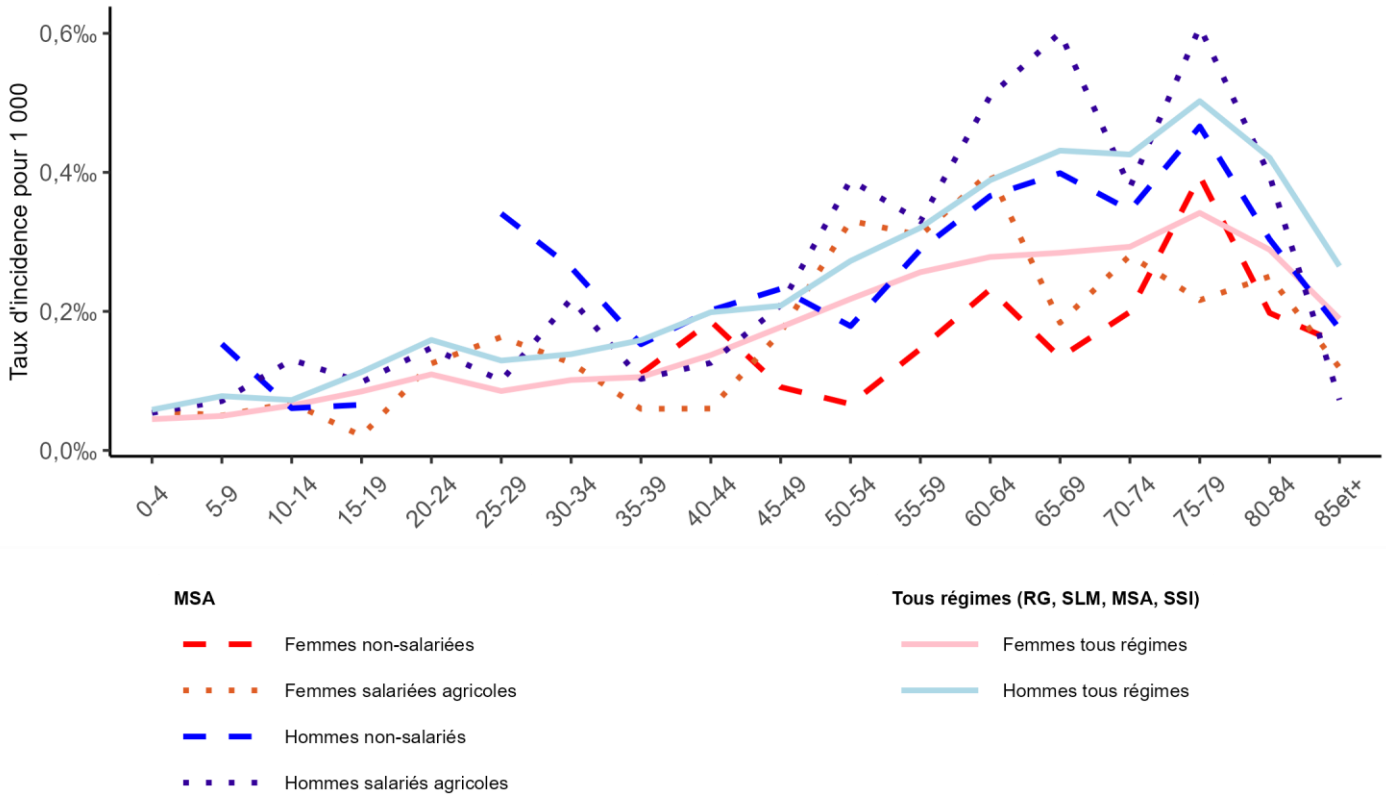
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 4 128
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 0,01 %
- Taux de prévalence : 1,5 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 619

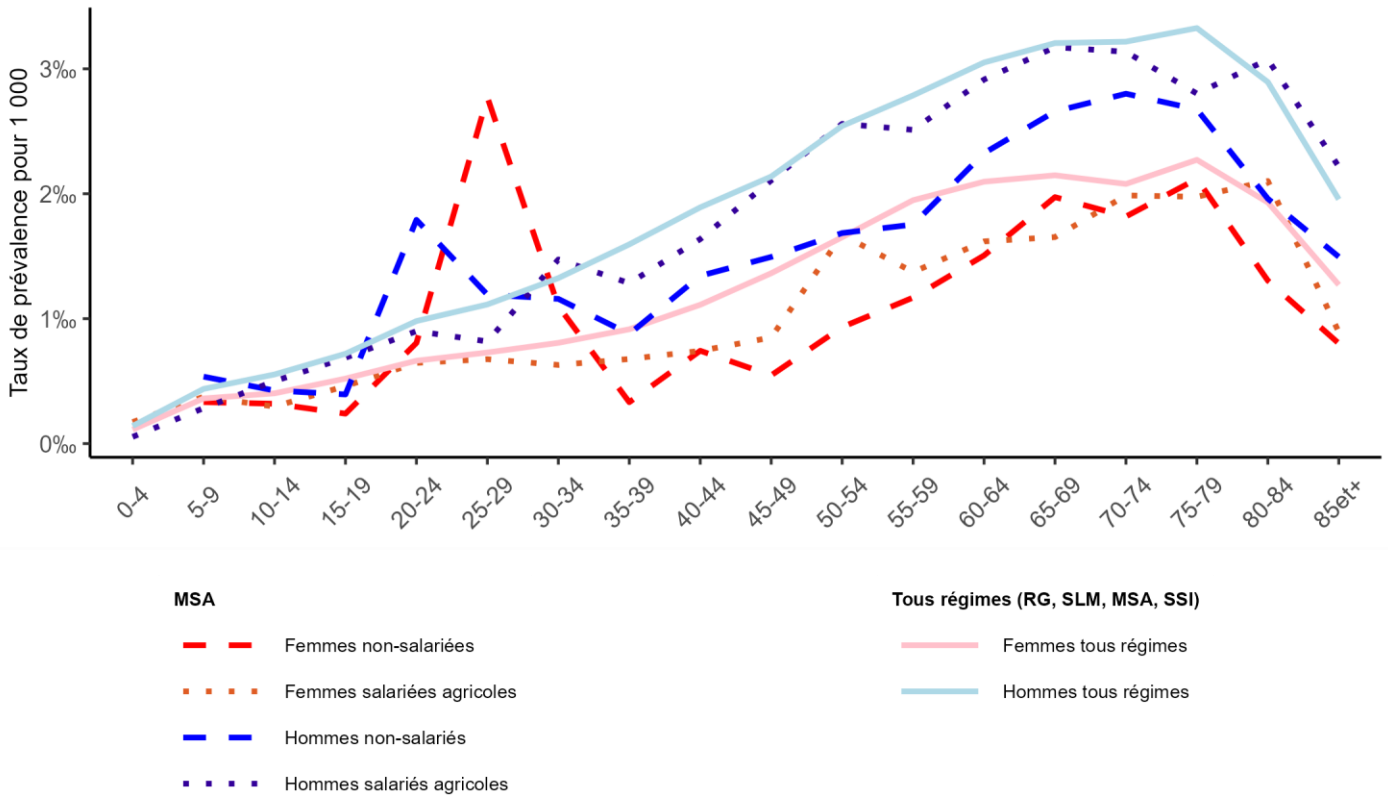
- Âge moyen : 60,0 ans – Âge médian : 64 ans
- Répartition hommes / femmes : 67,0 % / 33,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 60,9 % / 39,1 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



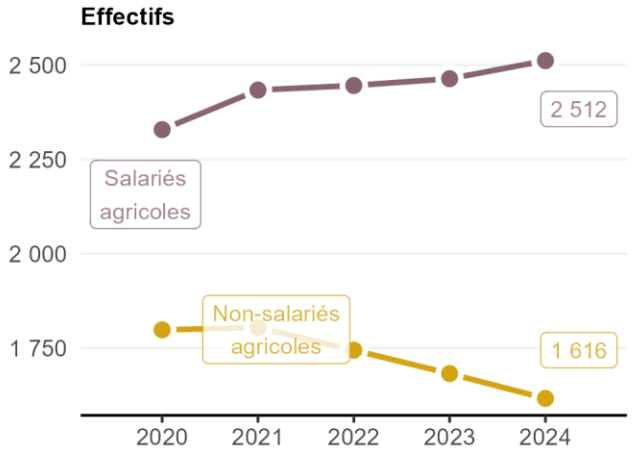
Source SNDS : Exploitation MSA

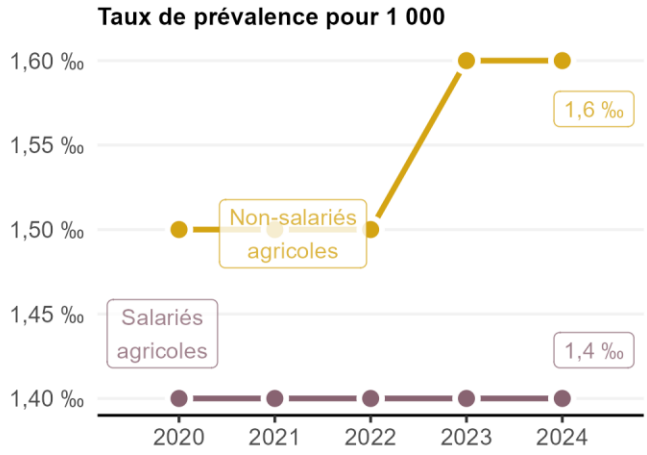
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	550	80,0	***
	Salariées	814	81,7	***
	Total	**1 364**	**81,0**	***
Hommes	Non-salariés	1 066	78,8	***
	Salariés	1 698	94,1	**
	Total	**2 764**	**87,5**	***
Total	Non-salariés	1 616	79,2	***
	Salariés	2 512	89,7	***
	Total	**4 128**	**85,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



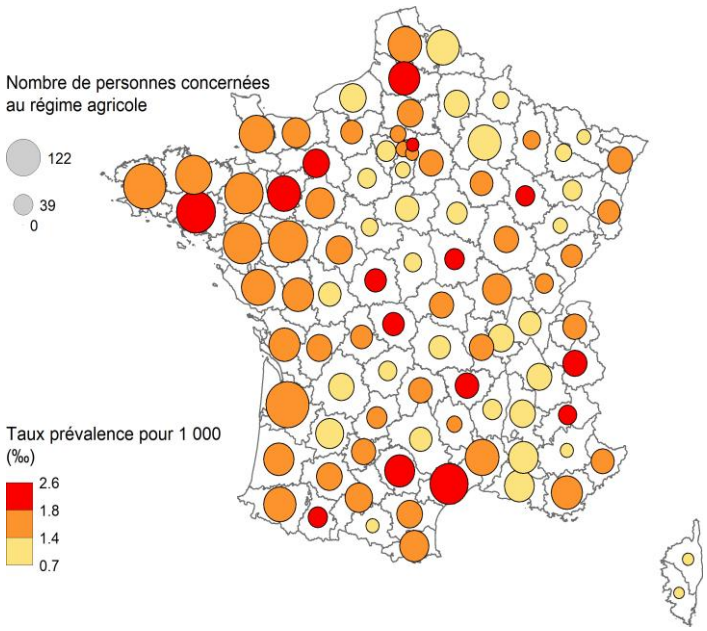


Source SNDS : Exploitation MSA

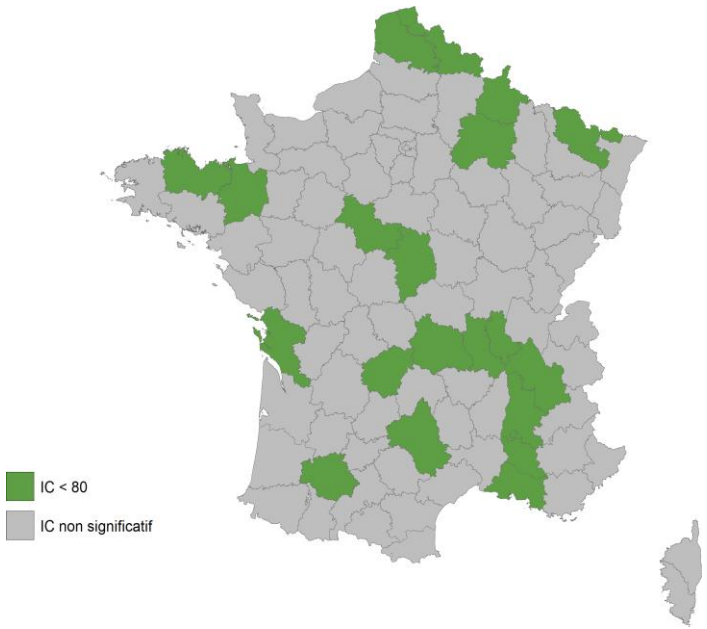
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Paraplégie (NEU_PTE_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.